

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL
SCIENCES ET TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES
ÉLÉMENTS DE CORRECTION

Les éléments de corrigé proposés ont pour objectif de servir de support de discussion lors des réunions d'entente et ne peuvent en aucun cas être considérés comme suffisants. Ils sont déclinés (pour chaque question) selon les critères d'évaluation imposés par la définition de l'épreuve.

Il appartient au jury d'approfondir les pistes proposées dans le respect du programme.

Le barème reprend celui du sujet. La distribution des points entre les diverses parties, telle qu'elle est donnée au candidat ou à la candidate, ne peut être modifiée.

En revanche, la commission peut ventiler chaque bloc de points tout en restant le plus proche possible de la répartition proposée au niveau national afin d'éviter les écarts entre les académies (le baccalauréat est un diplôme national).

Les décisions prises en commission d'harmonisation s'imposent à tous les correcteurs ou correctrices.

Les notes correspondant à la répartition des points indiquée sur le sujet doivent figurer sur la copie.

La note finale du devoir est exprimée sur 20 (en points entiers) et doit être justifiée par une appréciation explicite, cohérente et lisible (écriture à l'encre).

Conformément à l'esprit du programme de sciences et techniques sanitaires et sociales, on retiendra davantage la pertinence des éléments de réponse plutôt que leur exhaustivité.

Questions	Barème	Eléments de corrigé
Clarté et rigueur de la rédaction	/ 2	<p>0 point : un nombre conséquent de fautes d'orthographe ainsi qu'une syntaxe et une expression qui gênent fortement la compréhension.</p> <p>1 point : un nombre de fautes d'orthographe qui reste important, quelques maladresses d'expression régulières qui peuvent parfois gêner la compréhension OU de très nombreuses fautes d'orthographe mais une expression qui ne gêne pas la compréhension (lecture fluide).</p> <p>2 points : peu de fautes d'orthographe, quelques maladresses d'expression qui ne gênent pas la compréhension. Une expression et une syntaxe convenables.</p>
Question 1	/ 5	Présenter l'influence de la précarité énergétique sur la santé des individus.
Mobilisation des connaissances du programme	/ 1	Notion de santé.
Exploitation pertinente des documents	/ 2	<p>Le candidat ou la candidate doit sélectionner les éléments concernant l'influence de la précarité énergétique sur les différentes dimensions de la santé (exhaustivité non attendue) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - physique : risque d'accidents vasculaires cérébraux et de crises cardiaques, surmortalité hivernale... ; - mentale : stress, anxiété, dépression... ; - sociale : repli sur soi, isolement social...
Capacité à analyser, argumenter, synthétiser	/ 2	Le candidat ou la candidate doit établir le lien entre les conséquences de la précarité énergétique et les trois dimensions de la santé.
Question 2	/ 7	Expliquer comment la précarité énergétique peut participer au processus d'exclusion.
Mobilisation des connaissances du programme	/ 2	Notion de processus d'exclusion.
Exploitation pertinente des documents	/ 2	Le candidat ou la candidate repère les éléments caractéristiques du processus d'exclusion sociale : impayés, endettement progressif, privation de chauffage, problèmes de santé, problèmes de sécurité (chauffages d'appoint...), mal-être, isolement social...

Capacité à analyser, argumenter, synthétiser	/ 3	Le candidat ou la candidate doit montrer que l'enchaînement de ces différents éléments participe au processus d'exclusion et fait apparaître des facteurs d'exclusion. Différents points de départ du processus d'exclusion sont acceptés.
Question 3	/ 6	Montrer que les Centres communaux et intercommunaux d'action sociale (CCAS/CIAS) s'appuient sur différents modes d'intervention sociale pour lutter contre la précarité énergétique.
Mobilisation des connaissances du programme	/ 2	Notions d'accompagnement social et d'assistance.
Exploitation pertinente des documents	/ 2	Le candidat ou la candidate identifie des mesures d'accompagnement social et d'assistance.
Capacité à analyser, argumenter, synthétiser	/ 2	Le candidat ou la candidate fait le lien entre les mesures et les modes d'intervention sociale. Le candidat ou la candidate montre que ces modes d'intervention permettent de façon transversale de lutter contre la précarité.

Répartition des points par critères

Critères d'évaluation	Question 1	Question 2	Question 3	Total
Mobilisation des connaissances du programme	1	2	2	5
Exploitation pertinente des documents	2	2	2	6
Capacités à analyser, synthétiser et argumenter	2	3	2	7
Clarté et rigueur de la rédaction		2		2
Total	5	7	6	20